

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCE SYLLA »

Siège ABIDJAN, Commune d'ANYAMA, Quartier
Ebimpé, non loin de la pharmacie St-François., Lot AM
388, Ilot 9 BLANKRO 3è Extension

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCE SYLLA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:
VENTE DE VETEMENTS, APPAREILS ELECTROMENAGERS ET
COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Commune d'ANYAMA, Quartier
Ebimpé, non loin de la pharmacie St-François., Lot AM
388, Ilot 9 BLANKRO 3è Extension

Dirigeant(s) Mlle SYLLA LINZA FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04175 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22996/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

